

Itinéraires balisés

Il s'agit d'itinéraires circulaires qui reviennent à leur point de départ, sauf les itinéraires marqués d'un astérisque(*). Ils sont conçus afin de montrer la richesse du patrimoine naturel et culturel de différents endroits du parc et sont généralement adaptés à un public familial.

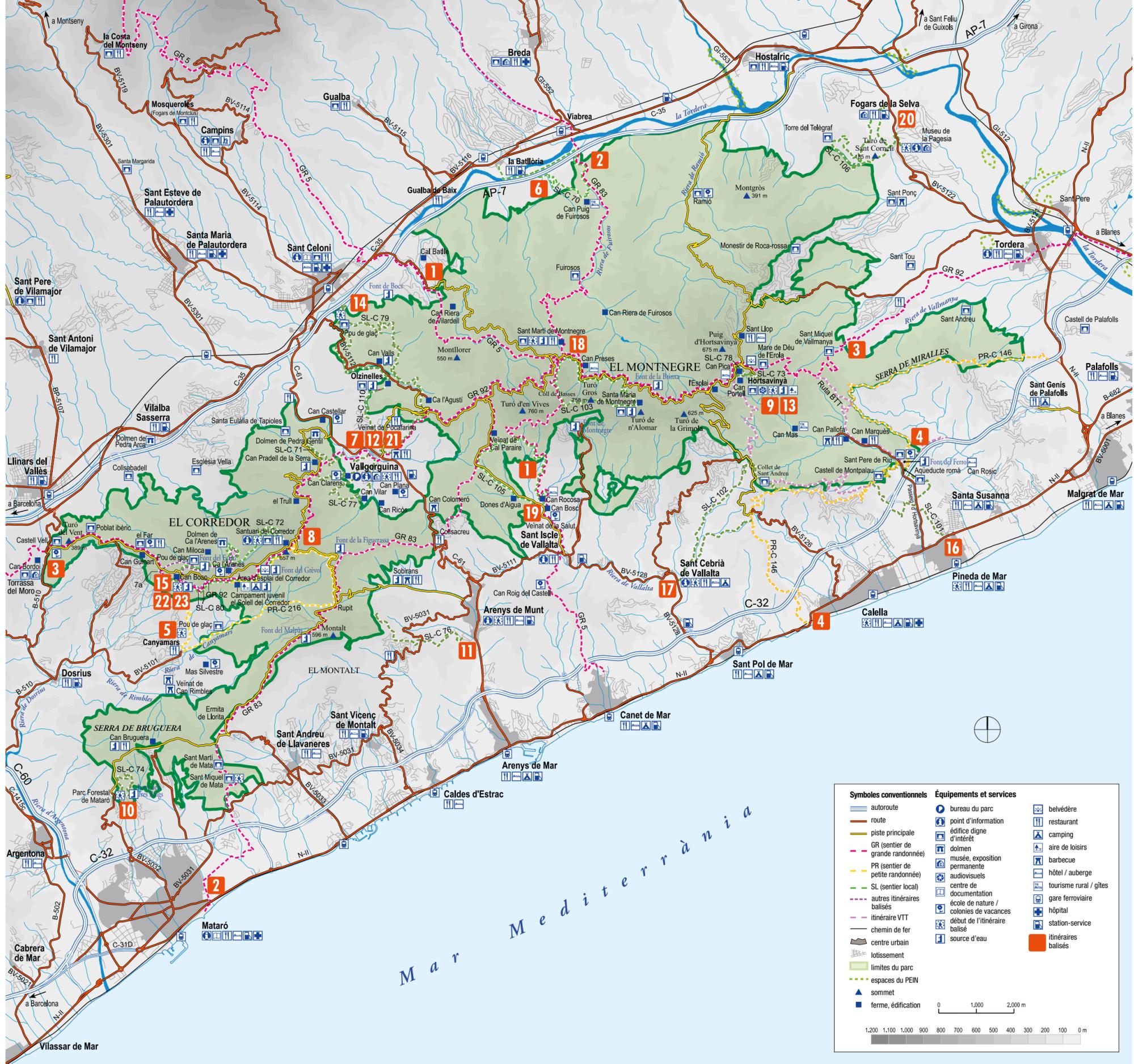
- 1** **GR 5 Sentier des belvédères.**
De Sant Celoni à Sant Iscle de Vallalta*
Point de départ : Urbanización de Can Batlle (Sant Celoni).
- 2** **GR 83 Chemin du nord ou du Canigó.**
De Mataró à Sant Celoni*
Point de départ : Can Pineda (Mataró).
- 3** **GR 92 Sentier de la Méditerranée.**
De Tordera à Llinars del Vallès*
Point de départ : ferme Can Burgada (Tordera).
- 4** **PR-C 146 De Calella à Tordera***
Point de départ : phare de Calella.
- 5** **PR-C 216 De Canyamars au sanctuaire d'El Corredor**
Point de départ : plaça de l'Església de Canyamars.
- 6** **SL-C 70 De La Batllòria à la sierra de Can Puig**
Point de départ : camí Ral (La Batllòria).
- 7** **SL-C 71 Le dolmen de Pedra Gentil**
Point de départ : calle del Montseny (Vallgorguina).
- 8** **SL-C 72 La plaine d'El Corredor**
Point de départ : sanctuaire d'El Corredor.
- 9** **SL-C 73 Les chaînes vertes de Can Portell**
Point de départ : Centre d'information d'Hortsavinyà. Voisinage d'Hortsavinyà (Tordera).
- 10** **SL-C 74 Le pont de la Vila**
Point de départ : roche du Bon Dia. Parc forestier (Mataró).
- 11** **SL-C 76 Chemin du lit d'El Puig au Corral***
Point de départ : Centre d'information d'Arenys de Munt Parc de Can Jalpi (Arenys de Munt).
- 12** **SL-C 77 Can Vilàr et la cascade de Can Montasell**
Point de départ : au bout de carrer de Mataró, Vallgorguina.
- 13** **SL-C 78 L'ermitage de L'Erola**
Point de départ : Centre d'information d'Hortsavinyà. Voisinage d'Hortsavinyà (Tordera).
- 14** **SL-C 79 La vallée d'Oizinelles**
Point de départ : Can Draper (Sant Celoni).
- 15** **SL-C 80 Le dolmen de Ca l'Arenes**
Point de départ : Can Bosc (Dosrius).
- 16** **SL-C 101 La vallée du torrent de Pineda**
Point de départ : église de Pineda.
- 17** **SL-C 102 Les Torrenteres**
Point de départ : parc Puigvert (Sant Cebrià de Vallalta).
- 18** **SL-C 103 Crêtes d'El Montnegre**
Point de départ : Sant Martí de Montnegre (Sant Celoni).
- 19** **SL-C 105 La plaine de Forcs**
Point de départ : Sant Iscle de Vallalta.
- 20** **SL-C 106 Sant Corneli**
Point de départ : Sant Iscle de Vallalta.
- 21** **SL-C 110 De Vallgorguina à Oizinelles**
Point de départ : piste de la fin de carrer Montnegre (Vallgorguina) dans les environs de La Solana.
- 22** **7 Dosrius**
Point de départ : parking de la ferme Can Bosc, de Dosrius.
- 23** **7a Dosrius**
Point de départ : parking de la ferme Can Bosc, de Dosrius.

Les distances des itinéraires ont été calculées via la plateforme goolTracking et peuvent varier sensiblement si d'autres systèmes de mesure sont utilisés.

0 Itinéraire
 Difficulté faible
 Difficulté moyenne
 Difficulté élevée
 Durée approximative
 Distance totale
 Brochure disponible

Votre opinion nous aide à améliorer nos services
 Vous pourrez compléter le questionnaire que vous trouverez en suivant le lien du QR

Itinéraires balisés



Symboles conventionnels	Équipements et services
autoroute	bureau du parc
route	point d'information
piste principale	édifice digne d'intérêt
GR (sentier de grande randonnée)	dolmen
PR (sentier de petite randonnée)	musée, exposition permanente audiovisuels
SL (sentier local)	centre de documentation
autres itinéraires balisés	école de nature / colonies de vacances
itinéraire VTT	début de l'itinéraire balisé
chemin de fer	source d'eau
centre urbain	belvédère
lotissement	restaurant
limites du parc	camping
espaces du PEIN	aire de loisirs
sommet	barbecue
ferme, édification	hôtel / auberge
	tourisme rural / gîtes
	gare ferroviaire
	station-service
	itinéraires balisés



Le parc

Deux grands massifs, El Corredor et El Montnegre, forment cet espace, situé dans la chaîne de montagnes Litoral. Leur emplacement, entre mer et terre, leur confère une végétation possédant une richesse propre aux climats atlantiques et continentaux. Des dolmens néolithiques, des vestiges archéologiques datant de l'époque ibérique et des églises remontant à l'époque médiévale, parsèment un paysage entouré de cultures, de forêts et de fermes.

PRINCIPAUX RENSEIGNEMENTS :
 Année de constitution du parc : 1989
 Superficie protégée : 15 010 ha

Réseau de parcs naturels du Conseil de la province de Barcelone
 Parc de Castell de Montseny, Espace naturel de Les Guilleries-Sarassona, Parc naturel d'El Montseny, Sant Miquel del Fai, Parc naturel de Sant Llorenç del Munt i l'Obac, Parc d'El Montnegre i el Corredor, Parc de la Serralada Litoral, Parc de la Serralada de Marina, Parc fluvial d'El Besos, Parc naturel de la Serra de Collserola, Parc agraire d'El Baix Llobregat, Parc d'El Garraf, Parc d'Olièdola, Parc d'El Foix.



Gerència de Serveis d'Espais Naturals
 Comte d'Urgell, 187. 08036 Barcelona
 Tel. 934 022 428
 xarxaparc@diba.cat · parcs.diba.cat



Gastronomie liée au parc



Parc a taula est un programme de développement économique promu par le Conseil provincial de Barcelone s’adressant aux agents privés qui, par le biais de leur activité, contribuent à la conservation, la mise en valeur et la divulgation des espaces naturels protégés. Vous pouvez élargir et télécharger les informations sur **parcs.diba.cat/web/parc-a-taula** et dans l'application :



Parc a taula

Conseils utiles pour visiter le parc

Les bonnes pratiques

Les parcs sont des endroits idéaux pour pratiquer des sports de plein air et découvrir en profondeur notre patrimoine naturel et culturel. Utilisez le réseau de pistes et de sentiers balisés.

L'usage du vélo

- Respectez la priorité donnée aux promeneurs et évitez de les gêner.
- Adaptez votre vitesse au type de voie sur laquelle vous circulez. La vitesse maximale autorisée sur les pistes est de 30 km/h.
- Circulez uniquement sur des routes, des pistes forestières ou des chemins de promenade de plus de 3 mètres de large.
- Pour des raisons justifiées, la circulation en vélo peut être restreinte de manière temporaire ou permanente dans certaines zones du parc.

La circulation motorisée

- La circulation des véhicules est limitée aux pistes ouvertes au public et n’est pas autorisée à travers champ, les coupe-feu ou les lits de torrents et de cours d’eau.
- Nous vous rappelons que la vitesse maximale autorisée sur les pistes est de 30 km/h.
- Modérez votre vitesse afin d’éviter de renverser des personnes ou des animaux sauvages.
- Le bruit provoqué par certains véhicules porte préjudice aux espèces sensibles, comme les rapaces, qui peuvent abandonner leurs zones de nidification pour cette raison.
- L’érosion causée par les dérapages provoque l’apparition de nids-de-poule et de fossés sur le réseau routier. Circulez avec modération et mesure, en particulier sur les pentes et les sols mouillés.
- Ne vous garez pas devant les chaînes qui empêchent l’accès aux chemins ni le long des routes.

Visiter le parc en toute sécurité

- Programmez votre itinéraire et emmenez toujours avec vous un plan pour vous orienter.
- Essayez d’emprunter toujours des sentiers ou des chemins marqués ou balisés.
- Portez des chaussures appropriées et des vêtements confortables, emportez de l’eau, des provisions, une veste, ainsi qu’une casquette, des lunettes de soleil et de la crème solaire.

- Si vous vous déplacez en groupe, ne perdez pas de vue vos compagnons. N’abandonnez ni ne laissez jamais derrière vous un compagnon de route.

- Le vent fort peut provoquer la chute de branches et d’autres éléments. Sur les crêtes, le risque d’accidents peut augmenter. En cas de vent intense, évitez les endroits exposés.

- En cas de brouillard, il est facile de se désorienter. N’abandonnez pas le chemin principal.

- En cas d’averses ou d’orages avec foudre, éloignez-vous des crêtes des sommets, des arbres isolés et des entrées de grottes. Une forêt dense et luxuriante peut servir d’abri.

Que faire avec les déchets

- Il incombe aux visiteurs d’emporter avec eux les déchets générés par leur activité et de les recycler.

Comment nous pouvons aider à éviter un incendie

- Il est interdit d’allumer des feux ou des barbecues en dehors des espaces aménagés à cet effet.
- Il faut être très prudent envers tout élément comportant un risque d’incendie, comme par exemple les cigarettes, la circulation motorisée ou l’abandon de déchets.
- Donnez l’alerte si vous détectez un nuage de fumée suspect. Avertissez le 112.

Les animaux de compagnie

- Les propriétaires d’animaux domestiques doivent veiller à ce que leur comportement ne perturbe ni l’activité des habitants du parc ni celle des autres visiteurs.
- Tenez votre chien en laisse. Veuillez faire particulièrement attention au comportement de vos chiens ou autres animaux de compagnie, surtout lorsque vous vous trouvez à proximité de personnes, d’une ferme ou d’un troupeau.
- Veuillez ne pas laisser les excréments des animaux par terre, en particulier dans des endroits fréquentés.
- N’abandonnez pas d’animaux domestiques ; cela constitue une négligence considérée comme une infraction. Ils peuvent devenir agressifs et nuisibles pour les écosystèmes naturels.
- Les chiens dangereux, doivent porter une muselière en plus d’une laisse. Un chien dangereux est un chien désigné comme tel par la loi, mais aussi tout chien ayant un comportement agressif.

Autres recommandations

- En cas de risque de chute de neige ou s’il a neigé, veuillez consulter l’état des routes et des pistes sur le site web du parc. Conduisez prudemment, respectez les panneaux de signalisation et les indications des gardes et des informateurs.

- Le camping sauvage est interdit sous quelque forme que ce soit, y compris en camping-cars. Il est possible de camper uniquement dans les aires aménagées à cet effet.

- La présence et l’activité humaines ont laissé un ensemble de manifestations architecturales et artistiques au fil des ans. Il faut respecter ce riche patrimoine culturel.

- Respectez la nature et la tranquillité de l’environnement. Évitez les bruits inutiles.

- Respectez les activités agricoles et d’élevage. En effet, elles constituent le moyen de subsistance de nombre d’habitants du parc.

- Les exploitations forestières sont des activités traditionnelles développées dans la plupart des parcs. L’élagage est régulé par la Loi forestière de Catalogne et la réglementation relative aux parcs.

- Pour protéger la faune autochtone, il est interdit de libérer des animaux de compagnie ou étrangers qui pourraient les chasser de leur habitat.

- La chasse est régulée par la loi et n’est autorisée que sur les terrains de chasse existants. Si vous croisez une battue de sangliers, veuillez respecter les panneaux de signalisation et ne pas vous éloigner des chemins.

- La pêche est autorisée dans les zones de pêche contrôlée (ZPC) durant les périodes établies à cet effet, avec le permis ou l’autorisation de pêche correspondant, et conformément aux dispositions de la législation en vigueur.

- La circulation des chevaux est limitée aux pistes ouvertes au public et n’est pas autorisée à travers champ, les coupe-feu ou les lits de torrents et de cours d’eau.

- Si vous ramassez des champignons, veuillez ne pas endommager la forêt en utilisant des outils ou en creusant la terre.

- Les châtaignes et les pommes de pin sont l’aliment de plusieurs espèces animales, outre le fait de constituer une ressource économique pour les exploitants forestiers. Veuillez les ramasser avec modération et en demandant toujours aux propriétaires leur autorisation.

- Le houx est un arbre rare servant de refuge et d’aliment à de nombreuses espèces animales. Il est protégé par la loi et l’arrachage, de cet arbre comme de ses parties, est sanctionné.

La végétation

Le climat et la végétation qui recouvre ces sierras dépendent de leur emplacement géographique. Les plantations de chênes-lièges, les chênaies et les pinèdes de pins à pignons, caractéristiques du climat méditerranéen sont majoritaires. En raison de la hausse de l’humidité dans certaines zones, il y a de nombreuses chênaies, châtaigneraies, aulnaies, voire des hêtraies dans les parties hautes et ombragées du parc. Dans les zones plus basses et les plaines de la sierra, la forêt est moins prédominante et laisse place à des espaces ouverts : prés, cultures et pâturages.

La faune

La faune est diverse et abondante. Il y a des espèces sauvages méditerranéennes, comme la genette, le lérot commun, l’écureuil, l’autour, le pic vert, le geai des chênes ou la couleuvre à échelons, ainsi que des animaux originaires d’Europe centrale, tels que la fouine, le campagnol roussâtre, la bécasse des bois et le crapaud accoucheur. Les zones ouvertes ont une faune particulièrement riche. Ces zones sont importantes pour les prédateurs comme le circaète Jean-le-Blanc, la buse, le renard, la couleuvre de Montpellier et le lézard, puisque c’est ici qu’ils trouveront les éléments essentiels de leur alimentation.

Le patrimoine architectural

Sur la piste principale allant de Can Bordoï aux environs de Vallgorguina, se trouvent divers édifices revêtant un intérêt historique et artistique, comme la ferme Can Bordoï (documenté au XIIIe siècle et reconstruit au début du XXe siècle), l’église de Sant Cristòfol (XIIe s.), le château Vell de Llinars del Vallès, le village ibérique du Turó del Vent (t IVe s.), l’église de Sant Andreu del Far (XIIe s.), Can Bosc (XVIe s.), et le sanctuaire d’El Corredor (XVIe s.), reconstruit dans le style gothique tardif. Sur les versants les plus proches de la mer, on peut également voir des exemples d’architecture religieuse, comme les églises de Sant Miquel de Mata (XIe s.), Sant Martí de Mata (préromane, IXe s.) et l’ermitage de Llorita (XVIe s.). De nombreuses églises paroissiales isolées peuplent le massif d’El Montnegre. Celles de Fuirosos (XIVe s.), Ramió (XIIe s.), Vallmanya (XIe s.) et Hortsavinyà (XIe s.) sont particulièrement importantes. Il y a aussi des ermitages à des endroits assez élevés, tels que Santa Maria, Sant Martí (doc. du XIe siècle, bâtiment actuel du XVIIIe siècle) et L’Erola (XVIIIe s.), ainsi que les vestiges de l’ancien monastère de Roca Rossa. Plus près de la mer, il y a des édifices importants, comme le château de Monpalau (Xe s.), l’église de Sant Pere de Riu (XIIe s.) et l’aqueduc roman de Can Cua (IIIe s.), à proximité de Pineda de Mar.

Les dolmens

La chaîne de montagnes Litoral est un endroit d’expansion du phénomène mégalithique, mouvement né durant le néolithique moyen. Les monuments érigés sur la chaîne de montagnes sont représentatifs de la période finale du mégalithisme, qui se déroula au cours du troisième millénaire. Les dolmens étaient des lieux destinés à l’enterrement des principaux membres de la communauté. Il s’agit de constructions faites en dalles en pierre, en forme de caisse, recouvertes d’un tumulus de terre et, la plupart du temps, entourées d’un cromlech. Dans le parc, sont notamment conservés ceux de Pedra Gentil (près de Vallgorguina), Ca l’Arenes (Dosrius) et Pedra Arca (entre Llinars del Vallès et Vilalba Sasserra).

Prêt de matériel adapté

Le personnel de l’office de tourisme du parc d’El Montnegre i El Corredor, vous renseignera sur le service de prêts de matériel adapté, composé de vélos à mains et de troisièmes roues pour adapter le fauteuil de l’usager, ainsi que différents matériels tactiles. Ce service est gratuit. Vous devez remplir un formulaire de prêt. Tél. : (+34) 938 679 452 et (+34) 938 679 092. Vous pouvez aussi le consulter sur **parcs.diba.cat/web/montnegre**.

Centres et points d’information

BUREAU DU PARC

Església, 13, 2n. Vallgorguina
Horaires : du lundi au vendredi de 9 h à 14 h
Tél. : (+34) 938 679 452

CENTRES D’INFORMATION

Point d’information au Musée de la forêt et des agriculteurs de Vallgorguina
Carretera Nova, 36
08471 Vallgorguina
Tél. : (+34) 677 170 225

Centre d’information du sanctuaire d’El Corredor
Dosrius. Tél. : (+34) 937 434 367.
Exposition : « Le massif d’El Montnegre i el Corredor »

Centre d’information de Sant Cebrià de Vallalta
Centre culturel et jeunesse de Sant Cebrià de Vallalta
Tél. : (+34) 937 630 822

Centre d’information d’Arenys de Munt
Parc de Can Jalpi (La Central)
Horaires : lundi, jeudi et vendredi, de 9 h à 15 h ; mardi et mercredi, fermé. Week-end et jours fériés, de 10 h à 17 h. Fermé en août et du 24 décembre au 6 janvier.
Tél. : (+34) 931 160 030
Audiovisuels : *El Montnegre i el Corredor*
Exposition : « Faune vertébrée d’El Montnegre »

POINTS D’INFORMATION

Point d’information de Sant Iscle de Vallalta
Sant Jaume, 6. Sant Iscle de Vallalta.
Tél. : (+34) 937 946 240

Point d’information de Tordera
Ancien hôpital pour les pauvres.
Sant Antoni, 7.
08490 Tordera
Tél. : (+34) 937 643 717 ext. 8015

Point d’information du Mercat de Tordera
Marché de Tordera. Tordera

Point d’information de Fogars de la Selva
Musée des agriculteurs
Plaça de la Serra de Marina. Fogars de la Selva.
Il convient de prendre rendez-vous pour les visites guidées.
Tél. : (+34) 937 644 288

Point d’information à l’office de tourisme de Sant Celoni
Can Ramis. Plaça de la Vila, 24
08470 Sant Celoni
Tél. : (+34) 938 670 171

AUTRES ÉQUIPEMENTS

Campement jeunesse El Solell del Corredor
Piste forestière de Can Bordoï (Llinars del Vallès) à Vallgorguina
Il est nécessaire de réserver à l’avance.
Tél. : (+34) 938 412 917

Aire de loisirs d’El Corredor
Piste forestière de Can Bordoï (Llinars del Vallès) à Vallgorguina
Horaires : lundi, jeudi et vendredi, de 9 h à 15 h ; mardi et mercredi, fermé. Week-end et jours fériés, de 10 h à 17 h. Fermé en août et du 24 décembre au 6 janvier.
Tél. : (+34) 677 477 089 (de 9 h à 17 h)

Aire de loisirs d’Hortsavinyà
Piste forestière de Tordera à Calella de Mar

Gîte rural Masia Can Pica
Veïnat d’Hortsavinyà, 4. Tordera
Tél. : (+34) 937 630 858 et (+34) 648 786 894
canpica@canpica.com

Consultez les horaires sur parcs.diba.cat/web/montnegre